



VILLE
D'ARPAJON

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION n° 2022-86 du 7 décembre 2022

OBJET : Délégation du service public du stationnement – Rapport Annuel 2021

<p>Nombre de conseillers en exercice : 33</p> <p>Présents et représentés : 32</p> <p>Absent(s) excusé(s) : 1</p> <p>Date de la convocation : 1er décembre 2022</p> <p>(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)</p>	<p>L'An deux mille vingt-deux le sept décembre, le Conseil Municipal de la Ville d'Arpajon dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Concorde en salle Cézanne, sous la Présidence de Monsieur Christian BERAUD, Maire.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <p>M. BERAUD, Mme TAUNAY, M. FICHEUX, Mme KRIMI, Mme BRAQUET, M. LEVALLET, Mme ALMEIDA, M. DUBOIS, Mme COMTE, M. FOURNIER, Mme TOHON, M. LE STER, Mme LEBEAULT, M. BAC, Mme DE CARVALHO, M. KERVRAN, M. EMMENECKER, Mme CAZER, M. GOURTAY, Mme LE MAÎTRE, M. JARNOUX, Mme PERDEREAU, M. DANIEL, Mme COSSIC, Mme GUEDON, M. CORNET, Mme PERRON</p> <p>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :</p> <p>M. CRUZILLAC par M. LEVALLET, Mme JANIN par Mme ALMEIDA, M. LANSADE par M. FOURNIER, Mme TALLEC par M. FICHEUX, Mme BLANC par Mme PERRON</p> <p>ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :</p> <p>Mme PREVIDI</p>
---	---

Mme ALMEIDA est nommée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉLIBÉRATION n°2022-86 du 7 décembre 2022

OBJET : Délégation du service public du stationnement – Rapport Annuel 2021

Dans le cadre de la politique de stationnement déployée par la Ville d'Arpajon, visant à proposer une offre de stationnement diversifiée sur la ville et garantir l'attractivité de son centre-ville commerçant, le Conseil municipal a approuvé le 15 janvier 2018 la conclusion d'un contrat d'affermage avec la société TRANSDEV. Ce contrat a été modifié par avenant en février 2021 afin de créer une nouvelle zone tarifaire (1h30 de gratuité dans les parkings sur voirie) et ajuster le périmètre du Contrat.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires ont l'obligation de remettre un rapport annuel, sur la base duquel il vous est proposé la présente synthèse. Ce rapport est remis au plus tard le 30 mai de l'année n+1.

Ce rapport a été soumis pour avis à la CCSPL (commission consultative des services publics locaux) en date du 22 novembre 2022. Il est donc proposé de prendre acte du rapport annuel produit par le délégataire pour l'année 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la convention de délégation de service public relative au stationnement,

VU l'avis de la Commission consultative des Services Publics locaux en date du 22 novembre 2022,

CONSIDÉRANT l'exposé du rapporteur et le rapport annuel annexés,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel présenté par Transdev Park Services relatif au stationnement automobile de la commune d'Arpajon pour l'exercice 2021.

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Christian BÉRAUD.



Fait et délibéré en séance publique
les jour, mois et an susdits
Le Maire,

Christian BÉRAUD.



**Exploitation et gestion du
stationnement payant sur voirie
et hors voirie**

Compte-rendu d'activité 2021

Comité de pilotage – 08/07/2022



Données d'exploitation

Fiche d'identité du contrat

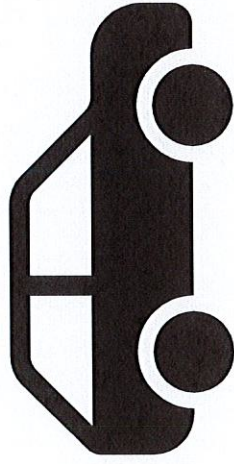
Délégataire : TRANSDEV PARK VOIRIE

Pièces contractuelles	Date	Objet
Convention	15/01/2018	Concession Délégation du service public stationnement payant sur voirie et hors voirie (durée 15 ans).
Avenant n°1	Année 2021	Révision des tarifs de la convention en lien avec le changement de politique de stationnement de la ville.

L'affermage comprend :

- la réalisation de travaux de réparation et de rénovation sur les parkings en ouvrage, tels que définis dans le descriptif des travaux joint en annexe de la convention,
- l'exploitation des parcs de stationnement en cause,
- la fourniture et l'installation de nouveaux horodateurs,
- la gestion matérielle du stationnement payant sur voirie.

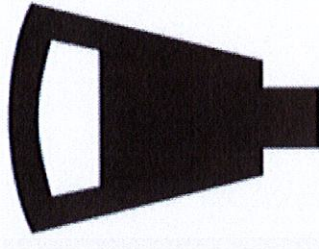
Offre globale de stationnement



Parkings
432 places

4 parkings

- Châtre / Dauvilliers / Victor Hugo / Verdé
- **Gratuité de 01h30 au lieu de 01h00**
(conformément à l'avenant n°1)



Voirie
527 places

3 zones de stationnement

- **Zone Courte durée: gratuité 20'**
- **Zone Longue durée: gratuité 20'**
- **Zone Longue durée: gratuité 1h30 au lieu de 20'**
(conformément à l'avenant n°1)

Plan du stationnement

TARIFS DE STATIONNEMENT

Codes tarifaires :

92290 Arpajon - RESIDENT - Longue Durée
92291 Arpajon - VISITEUR - Courte Durée
92292 Arpajon - VISITEUR - Longue Durée
92293 Arpajon - 20MIN GRATUITES



En zones rouge, orange et jaune :

Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 19h
(excepté les jours fériés)

Dans les parkings avec barrières :

Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 19h

Secteur courte durée GRATUIT 20 MINUTES
(limité à 2h30)

Secteur longue durée GRATUIT 20 MINUTES
(limité à 10h)

Secteur longue durée GRATUIT 1h30 (limité à 10h)

Parkings barrières payants GRATUIT 1h30

Zone bleue GRATUIT LIMITÉ À 1h30

Zone Verte GRATUIT LIMITÉ À UNE DEMI-JOURNÉE (9h-14h, 12h-19h)

Parkings de proximité GRATUIT

Maison du Stationnement

Parkings d'ARPAJON

Opérés par Transdev Park

- PARC DE CHÂTRES : 66 PLACES
- PARC DAUVILLIERS : 106 PLACES
- PARC DU MARCHÉ (VICTOR HUGO) : 180 PLACES
- PARC DOCTEUR VERDIE : 80 PLACES
- PARC COEUR DE VILLE : 150 PLACES
- PARC JEU DE PALME : 55 PLACES
- VOIRIE ZONE ORANGE ET JAUNE : 472 PLACES



TEMPS	TARIFS ZONE COURTE DURÉE		TARIFS ZONE ORANGE		TARIFS ZONE LONGUE DURÉE		TARIFS PARKINGS BARRIÈRES	
	DURÉE	TARIF	DURÉE	TARIF	DURÉE	TARIF	DURÉE	TARIF
0h20	-	-	-	-	-	-	-	-
0h30	0,50 €	-	-	-	0,50 €	-	-	-
0h45	0,80 €	-	-	-	0,80 €	-	-	-
0h54	1,10 €	-	-	-	1,10 €	-	-	-
1h00	1,30 €	-	-	-	1,30 €	-	-	-
1h15	1,70 €	-	-	-	1,70 €	-	-	-
1h30	2,10 €	-	-	-	2,10 €	-	-	-
1h45	2,60 €	1,60 €	1,60 €	2,60 €	2,60 €	1,60 €	1,60 €	1,60 €
2h00	3,20 €	2,10 €	2,10 €	3,20 €	3,20 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €
2h30	20,00 € (FFPS)	3,40 €	3,40 €	20,00 € (FFPS)	3,70 €	3,40 €	3,40 €	3,40 €
3h00	-	4,60 €	4,60 €	-	4,20 €	4,60 €	4,60 €	4,60 €
10h00	-	20 € (FFPS)	20 € (FFPS)	-	20 € (FFPS)	13,00 €	13,00 €	13,00 €

Gros entretien et renouvellement

Parc	Travaux de gros entretien et de renouvellement	Montant €HT	Etat
Parkings	Remise en état de porte piétonne	1 102 €	Terminés
Victor Hugo	Remise en état portail automatique	639 €	Terminés
Horodateur	Remplacement d'une dalle tactile	690 €	Terminés
Dauvilliers	Remise en état d'un poste de relevage	4 594 €	Terminés
Jeu de Paume	Remise en état d'un poste de relevage	5 273 €	Terminés
Parkings	Remise en état des portes piétons	2 190 €	Terminés
Horodateur	Pièces détachées	1 254 €	Terminés
Voirie	Reprise marquage au sol secteur JDP	641 €	Terminés
Voirie	Réaménagement du Cœur de ville - Phase : Clous supplémentaires	6 547 €	Terminés
Voirie	Marquage aux sols	1 620 €	Terminés
Voirie	Réaménagement du Cœur de ville - Phase : Marquage aux sols	7 464 €	Terminés
Voirie	Modification grilles tarifaires	2 505 €	Terminés

■ **Dépenses GER 2021** = -34 519 €

■ **Solde GER AU 31/12/2021** = + 10 464 €

Données financières 2021



Analyse globale de l'activité parkings

En € HT	2019		2020		2021		2021/2020		2021/2019	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%

Fréquentation horaire (#)	254 434	179 447	199 910	20 463	11,4%	-54 524	-21,4%
dont tickets gratuits	231 978	163 521	183 073	19 552	12,0%	-48 905	-21,1%
dont tickets payants	22 456	15 926	16 837	911	5,7%	-5 619	-25,0%
Recettes horaires	65 301 €	41 556 €	49 843 €	8 287 €	19,9%	-15 458 €	-23,7%
Ticket moyen	0,26 €	0,23 €	0,25 €	0,02	7,7%	-0,01	-2,9%

Abonnés (#)	4 476	4 707	5 279	572	12,2%	803	17,9%
Abonnés au 31/12	398	430	440	10	2,3%	42	10,6%
Recettes abonnés	100 071 €	103 502 €	119 773 €	16 271 €	15,7%	19 702 €	19,7%
Abonnement moyen	22,36 €	21,99 €	22,69 €	0,70 €	3,2%	0,33 €	1,5%

Recettes totales	165 373 €	145 058 €	169 616 €	24 558 €	16,9%	4 243 €	2,6%
------------------	-----------	-----------	-----------	----------	-------	---------	------

Fréquentation

+11,4% vs 2020

-21,4% vs 2019

Abonnés

+12,2% vs 2020

+17,9% vs 2019

Recettes totales

+16,9% vs 2020

+2,6% vs 2019

- > La fréquentation horaire reste impacté par la crise sanitaire et les mesures prises par le Gouvernement.
- > Le taux de paiement est relativement faible, du fait de la gratuité de 1h30 : 9 automobilistes sur 10 stationnent gratuitement dans les 4 parkings.
- > Le nombre d'abonnés est en hausse dans les parkings, à la faveur d'une sollicitation importante des résidents.

Analyse globale de l'activité parkings

En résumé :

Les recettes de l'activité parking se répartissent pour 72% en recettes abonnés et 28% en recettes horaires (+2,6% vs 2019)

Principaux faits marquants:

Courant année 2021 : changement des tarifs parking (mise en application avenant n°1)

Présence régulière de jeunes individus, avec utilisations abusives des extincteurs, détériorations des portes, des dépôts de déchets, graffitis...

Parking Châtre

Le péage a été hors-service du 8 au 12 mai 2021 et du 10 juillet 2021 au 18 août 2021, en raison d'actes malveillants.

Dauvilliers et Victor-Hugo

Ces 2 parkings ont été inondés suite aux intempéries du 19 juin 2021, avec une perte d'exploitation du 20 au 23 juin 2021.

Analyse globale du stationnement en voirie

	2019		2020		2021		2021/2020		2021/2019	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%

Fréquentation horaire (#)	241 775	231 569	267 587	36 018	15,6%	25 812	10,7%
dont tickets gratuits	136 020	142 493	156 730	14 237	10%	20 710	15%
dont tickets payants	105 755	89 076	110 857	21 781	24%	5 102	5%

Abonnés (#)	1 888	1 464	1 925	461	31,5%	37	2,0%
Abonnés au 31/12	147	140	166	26	18,6%	19	12,9%

Recettes totales	197 561 €	164 728 €	203 426 €	38 698 €	23,5%	5 865 €	3,0%
-------------------------	-----------	-----------	-----------	----------	-------	---------	------

Fréquentation
+15,6% vs 2020
+10,7% vs 2019

Abonnés
+31,5% vs 2020
+2% vs 2019

Recettes totales
+23,5% vs 2020
+3% vs 2019

- > Malgré le contexte sanitaire défavorable, l'activité du stationnement en voirie croit de plus de 3% par rapport à l'année 2019. Aussi, un rééquilibrage de la proportion gratuit/payant ⇔ 60%/40% comparé à 2020
- > Nous constatons même une augmentation des tickets gratuits sur la période. Notamment par l'appropriation des 20 premières minutes gratuites pour les conducteurs (ou 1h30 dans au parking de l'Orge et Mairie). Ces tickets gratuits représentent 58% des transactions sur l'année 2021.

Analyse globale du stationnement en voirie

Moyenne 131 résidents ou salariés disposent d'un abonnement mensuel pour stationner en zone Orange.

35 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, pédicures/podologues, sages-femmes, psychomotriciens, orthophonistes) disposent d'un abonnement « PRO SANTE » permettant de stationner gratuitement sur l'ensemble de la zone réglementée

Principaux faits marquants:

Janv-2021 : Retrait de deux horodateurs « Grand rue » (2ème phase travaux cœur de Ville)

Contrôle du stationnement payant sur voirie

■ Forfaits post-stationnement

13 127 FPS

78 682€ de recettes au mandat

92 286€ de recettes ANTAI

68 % des FPS recouverts (moyenne nationale à 50% environ)

■ Recours (RAPO – CCSP)

356 RAPO

Taux de recours = **3**% (moyenne nationale à 2,8%)

Acceptation 41 % / Rejet 59 %

Compte de résultats 2021

TRANSDEV PARK VOIRIE - Compte de résultat 2021 (€)

	Réel 2020	Réel 2021	Ecart €	%
Recettes parkings	145 823	170 734	24 911	15%
Recettes voirie	260 859	350 208	89 349	26%
PRODUITS D'EXPLOITATION	406 682	520 942	114 261	22%
CHARGES DIRECTES	382 251	409 345	27 093	7%
CHARGES INDIRECTES	149 217	141 736	- 7 482	-5%
CHARGES D'EXPLOITATION	531 469	551 080	19 612	4%
Amortissements & provisions	133 865	116 226	- 17 639	-15%
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 258 652	- 146 364	112 288	-77%
RESULTAT FINANCIER	44 107	48 757	4 650	10%
RESULTAT	- 302 759	- 195 121	107 638	-55%

Nota :

Le compte d'exploitation 2021 de la DSP Arpajon affiche un résultat déficitaire de -195 121€ soit un résultat 2020 (-302 759€ - période impactée avec crise sanitaire) en évolution de +107 638€ (+55%).

Valeur année normale (2019 et 2021) : - 232 656 € vs - 195 121 € = + 37 535 € (+19%)